Certifié conforme par le président

FIDUCIAIRE CHAFII AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 005 euros
Siège social : 77 Quai Maréchal Joffre 92400 Courbevoie

SIRET : 817 440 555 00065

ACTE DE CESSION D'ACTIONS

Entre les soussignés :

HOLDING ALLIANCE, société par action simplifiée à associé unique au capital de 1 935 882€ ayant son siège social au 77 Quai du Maréchal Joffre – 92400 COURBEVOIE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 853 194 736, représentée par Monsieur Nima CHAFII GOLPAYEGANI, Président, agissant en sa qualité d'actionnaire de la société FIDUCIAIRE CHAFII AUDIT, société par actions simplifiée dont le capital est de 1 005 euros, ayant son siège social au 77 Quai du Maréchal Joffre – 92400 COURBEVOIE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 817 440 555, propriétaire de 1 005 actions d'un montant de 1 euros chacune.

Ci-après dénommé **le cédant**,

D'une part,

Et

HOLDING FIDUCIAIRE CHAFII, société par action simplifiée à associé unique au capital de 39 003€ ayant son siège social au 77 Quai du Maréchal Joffre – 92400 COURBEVOIE et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 907 785 695, représentée par Monsieur Nima

Ci-après dénommé **le cessionnaire**,

Article 1 : Cession des parts

Il a été convenu ce qui suit :

La SASU HOLDING ALLIANCE, cédant, cède et transfère, sous les garanties ordinaires et de droit, au cessionnaire, qui accepte, 1 005 parts qui lui appartiennent à **la HOLDING FIDUCIAIRE CHAFII**.

Article 2 : Prix

La présente cession est consentie et acceptée par les parties. Elle est réalisée moyennant le prix de 5 000 euros.
La HOLDING ALLIANCE reconnait avoir reçu du cessionnaire la somme de 5 000 euros et lui donne quittance.

NC NC

Article 3 : Agrément

Aux termes de l'article 11 des statuts, la mise à jour de l'AGE du 17 Novembre 2025 a autorisé ladite cession d'actions et ne requière pas une autorisation préalable du conseil d'administration.

Article 4 : Propriété

Le cessionnaire devient propriétaire, à compter de ce jour, des parts ci-dessus mentionnées avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.
Les cédantes la subrogent dans tous ses droits et parts attachés aux parts cédées, notamment quant à la distribution des éventuels bénéfices réalisés lors de l'exercice en cours et des suivants.
La cessionnaire reconnaît et accepte avoir reçu du cédant une copie des statuts de la société, copie dont elle a pris connaissance.

Article 5 : Clause de non-concurrence

Par les présentes, les cédantes s'interdisent expressément de participer ou de s'intéresser, directement ou indirectement, à toute entreprise dont l'objet serait similaire à celui de la société dont elles cèdent les parts, et ce dans toute la France et pendant une durée d'un an à compter de la signature du présent acte de cession.

Article 6 : Déclaration pour l'enregistrement

Pour la perception des droits d'enregistrement, le cédant déclare que les parts cédées lui ont été attribuées en représentation de son apport en numéraire et qu'elles n'assurent pas la jouissance de droits immobiliers.
Le cédant précise, en outre, que la présente cession n'entraîne pas la dissolution de la société.

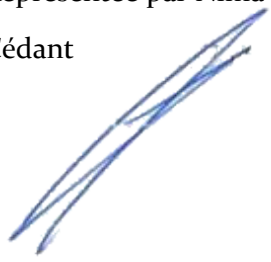
Fait à Courbevoie,

Le 13 février 2026

HOLDING ALLIANCE

Représentée par Nima CHAFII

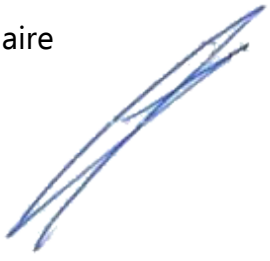
Cédant



HOLDING FIDUCIAIRE CHAFII

Représentée par Nima CHAFII

Cessionnaire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 13/02/2026
Référence d'enregistrement : 2026C9998813320
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 25 €

Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne

2D-DOC

Cession de droits entre AUTRE HOLDING ALLIANCE (853194736) et SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE HOLDING FIDUCIAIRE CHAFII (907785695) déclarée par Nima CHAFII

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE HOLDING FIDUCIAIRE CHAFII (907785695)
77 QUAI MARECHAL JOFFRE
COURBEVOIE (92)

III - Cédant

AUTRE HOLDING ALLIANCE (853194736)
77 QUAI MARECHAL JOFFRE
COURBEVOIE (92)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 817440555
Désignation : SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE FIDUCIAIRE CHAFII AUDIT
Adresse : 77 QUAI MARECHAL JOFFRE
COURBEVOIE (92)
Cette personne morale est-elle une société mentionnée à l'article 1655 ter du CGI ? NON
Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du CGI ? NON
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'est-il engagé à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? NON

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 13/02/2026
Prix : 5 000,00 €
Nombre de parts cédées : 1005 Nombre total de parts : 1005

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : HOLDING ALLIANCE
SIREN : 853194736
Adresse : 77 QUAI DU MARECHAL JOFFRE 92400 COURBEVOIE
Nature de la mutation : CESSION
Date de l'acquisition : 13/02/2026
Valeur ou prix d'acquisition : 5 000,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	5 000,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 0,00 €	
Base taxable retenue	**5 000,00 €**	
Taux applicable	0,1 %	
Droits calculés		5,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception[1]		25 €
Montant à payer		**25 €**

[1]Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.